

Le Quartier de la Plaine, comme le reste de la commune, évolue beaucoup et va continuer d'évoluer. Le maire reviendra sur les raisons de ces évolutions mais il convient dès à présent de noter que Bassens est passé de 3 600 à 5 000 habitants et que cette croissance n'est donc pas sans incidence pour la commune.

Rappel : l'impasse des Belledonnes est une voie privée.

Mr le Maire évoque un quartier qui a été délaissé, celui de la fin de l'avenue de Bassens, qui va du rond-point jusqu'à la VRU. Maintenant le secteur a été nettoyé et cela va mieux. C'est l'agglomération de Chambéry qui doit entretenir le tunnel.

→ La Nouvelle Plaine

Le quartier a été conçu autour d'une mixité Entreprises / Logements. Il sera occupé à 100% par les entreprises d'une part et le deuxième axe de ce quartier est celui des logements. Bassens a besoin de logements : 600 logements sont à venir. Sur l'agglomération chambérienne il reste 14 000 logements à construire d'ici la fin du mandat.

Le bâtiment destiné à l'activité tertiaire est **l'Amiral** qui marque par son design, l'entrée de ville. Il a été particulièrement soigné sur le plan de la qualité. Beaucoup d'entreprises vont venir s'installer du fait de l'attractivité de Bassens notamment en termes de localisation.

Le bâtiment héberge aussi le COTS : Centre Médical et Paramédical au service de l'Orthopédie et de la Traumatologie du sport.

La Canopée : la partie logement a été aussi bien soignée avec beaucoup d'éléments traversants. Il s'agit d'accession à la propriété.

Le sens de circulation se fera par un sens unique de la future rue Simone Veil au sein de l'ensemble de la Canopée et la sortie se fera rue des écoles. La largeur de la partie roulante sera de 3M50. Il y aura une piste cyclable dans le secteur.

On notera également la présence de la **Maison Intergénérationnelle**. « Tiss'âge » qui permettra d'accueillir dans des logements autonomes des jeunes, des familles et des personnes âgées à faibles revenus, autour d'espaces communs permettant de vivre la rencontre et l'entraide intergénérationnelle. Pour livrer 35 % de logements en catégorie sociale, la commune a souhaité le traiter autrement, de manière plus originale en travaillant avec Habitat et Humanisme qui s'occupe des personnes en difficulté et les assiste dans le quotidien.

Une personne de l'assistance demande si l'équipe municipale a conscience des difficultés de circulation et de la surcharge de voitures, précisant que le Rond-point sera saturé avec tous ces nouveaux logements.

Le Maire répond que la municipalité a parfaitement conscience du problème auquel il n'y a pas forcément de solution toute faite et qu'il y a aussi une part de responsabilité individuelle de tout un chacun.

→ Concernant le nombre de logements sur l'agglomération

600 sur Bassens contre 14 000 logements sur l'agglomération à l'horizon 2030 ...Est-ce qu'il y a déjà des zones prévues pour tous ces logements ?

Oui, ces nouveaux logements pourraient se situer :

- Sur les Terrains au-dessus de la mairie : 140 logements
- Le long de la route de saint saturnin : 44 logements
- Le long de la route de Vérel : 100 logements

→ Questions diverses

Une habitante demande si les logements sociaux d'Habitat & Humanisme seront tous dans le même bâtiment ? la réponse est oui.

Le PLUi HD fixe des zones où il sera possible de construire ce qui permet à des privés de vendre leurs terrains. L'adjoint à l'urbanisme répond que toutefois il y a des réalités et des règles qui nous contraignent.

De même, le maire précise qu'une étude relative à la circulation est en cours sur l'ensemble de la commune confiée à l'agence AGATE (Agence Alpine des Territoires).

Question sur les infrastructures/ écoles, crèches, ... ; y aura-t-il des augmentations de places de crèche, des classes des écoles, etc... l'augmentation de la population a forcément un impact sur les infrastructures communales et la commune demande aux promoteurs de participer au financement de certains aménagements.

Nous avons ouvert deux ans de suite une nouvelle classe. L'évolution de la commune nous a donc décidé de réfléchir à un nouveau groupe scolaire.

Quelqu'un demande si nous avons envisagé de mutualiser avec d'autres communes. Nous accueillons déjà des enfants de Vérel et de St Alban. Aller plus loin que cet accueil de fait qui existe, n'est pas envisageable. Par ailleurs, nous fonctionnons sous le régime d'une carte scolaire élaborée par l'éducation nationale qui n'est pas modifiable.